

# AAMTI FORMATION

## Responsabilité et assurance des constructeurs - Perfectionnement

### Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales sur la Responsabilité et l'assurance des constructeurs
- Comprendre ses mécanismes
- Repérer les différentes formes d'assurances des constructeurs

### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendrier de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

### Contact

**AAMTI FORMATION**

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

### Prérequis

Pas de prérequis

### Durée de la formation

1 demi-journée – 9h à 13h15

### Date(s) de la formation

19/ 06 / 2024

### Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel\* à Paris

\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

### Intervenant(s)

#### Maître Juliette MEL

Avocat au Barreau de Paris, Avocat Associé M2J AVOCATS, Docteur en droit, Auteure du livre "Responsabilité des constructeurs : panorama complet des règles de procédure en matière de responsabilité des constructeurs" édition Gualino 2022.

### PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

#### Matinée : 9h00 - 13h15

INTRODUCTION : Bref historique de la responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction en France.

#### LA RESPONSABILITE

- La responsabilité des constructeurs (définition de la notion de constructeurs)
- Les responsabilités légales
  - GPA
  - BIENNALE
  - DECENNALE
- Les responsabilités de droit commun
  - Les désordres intermédiaires
  - Les troubles anormaux de voisinage
- Règle de cumul des responsabilités
- Les prescriptions

#### L'ASSURANCE DES CONSTRUCTEURS

Bref rappel sur les éléments à prendre en compte attestant de l'assurance des entreprises

- Les assurances obligatoires et les sanctions
- Les assurances facultatives
- Les défaillances d'assureurs

#### CONCLUSION

### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 207,00 € TTC**

(172,50€ HT - 20% TVA)

**Prix non-adhérents : 255,50 € TTC**

(212,92€ HT - 20% TVA)

### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat immo.fr](http://www.avocat immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immobilier.fr](http://www.avocat-immobilier.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement

(Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation de AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, a capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Siret : 892 472 689 000 17



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52



AAMTI FORMATION

Avocat IMMO  
[www.avocat-immobilier.fr](http://www.avocat-immobilier.fr)